

# Erasmus days 2020 - Principe du Procès en Europe (PPE)

Publié le 30 septembre 2020 – Mis à jour le 20 octobre 2020



## De quoi traite votre projet "Principes du Procès en Europe" ?

La Chaire Jean Monnet « Principes du Procès en Europe » (PPE) a pour objectif de mener des activités d'excellence dans l'enseignement et la recherche sur un enjeu d'actualité : l'harmonisation des règles procédurales en Europe et la diffusion de principes communs partout dans le monde. Elle ambitionne de diffuser un savoir sur la justice européenne auprès d'un large public d'étudiants, d'universitaires, de praticiens et de citoyens, par le biais d'enseignements, de manifestations scientifiques et de rencontres régulières (conférences, ateliers-débats). A travers ces activités, la Chaire PPE entend développer les connaissances des citoyens sur le fonctionnement des institutions, et par là-même renforcer leur droit d'accès à la justice européenne. La Chaire est financée sur trois années (2020-2023) par la Commission européenne (Programme Erasmus +).

## Qu'est-ce qui vous a amenée à déposer un projet de Chaire Jean Monnet ?

J'ai connu le dispositif Jean Monnet par des collègues universitaires, eux-mêmes titulaires de Chaire Jean Monnet et à travers leurs activités. L'envie de mener une recherche approfondie sur la thématique de la

justice européenne m'a motivée à répondre à cet appel. Par ailleurs, j'avais déjà de longue date l'idée d'effectuer une recherche sur les principes procéduraux en Europe.

### **Quelles ont été les différentes étapes du montage ? Avez-vous rencontré des difficultés ?**

Il m'a fallu environ trois mois pour concrétiser ce projet dans son ensemble, c'est-à-dire rédiger l'appel, le faire relire, le corriger et enfin le déposer.

La première étape a été de choisir un sujet à la fois stimulant pour soi et pertinent pour le programme Erasmus + : les activités Jean Monnet financent des projets qui portent sur les études de l'Union Européenne. Il est donc important de bien orienter son projet dans ce sens pour répondre aux attentes de la Commission européenne. Il a fallu ensuite rédiger l'appel avec le formulaire fourni. Pour la rédaction, j'ai suivi l'ordre des questions posées par la Commission (présentation générale du projet, ses caractéristiques, sa pertinence, ses objectifs, ses activités et enfin constituer une équipe). Ces étapes permettent de construire un projet cohérent, concret et précis.

L'une des difficultés rencontrées a été de comprendre les attentes de la Commission européenne dans la rédaction de l'appel. En effet, certaines catégories sont larges et non définies (par exemple, qu'entend la Commission quand elle demande de détailler le programme de travail de la Chaire : un calendrier ? Une méthode de travail ? Un descriptif des activités ?). Une autre difficulté est apparue dans la rédaction du dossier : respecter le cadre, à savoir le nombre de signes, par question. La dernière difficulté a été de déposer le formulaire sur le site internet ! Mais, à chacune de ces étapes, j'ai pu compter sur la Cellule Europe du Pôle Ingénierie de Projets pour répondre à toutes mes interrogations.

### **Le projet vient tout juste de commencer (septembre 2020). Quelles sont les premières étapes de sa mise en œuvre ?**

Les premières étapes sont surtout administratives. Il faut déterminer le lieu de domiciliation de la Chaire (services centraux ? UFR ? Laboratoire ?) et identifier la façon de mettre en œuvre les premières activités (par exemple : peut-on établir des conventions avec les partenaires de la société civile ?). Il faut donc comprendre le fonctionnement de la Chaire et trouver des réponses à toutes ces questions. Parallèlement, il faut aussi mettre en place rapidement les premières activités prévues dans le dossier.

### **Quelles sont vos attentes personnelles sur ce projet ?**

Je souhaite que cette Chaire puisse fédérer une équipe d'enseignant-chercheurs (qu'ils soient clermontois, d'autres universités françaises et européennes) autour de cette thématique. J'espère également qu'elle contribuera au dynamisme de la recherche et de l'enseignement en droit européen au sein du Centre Michel de l'Hospital et de l'Ecole de droit.

### **Si vous aviez un conseil à donner à des futurs porteurs de projets Erasmus+, ce serait lequel?**

De bien prendre le temps de réfléchir en amont à un projet qui nous tient à cœur et qui intéresserait aussi l'Union européenne.

### **Et enfin, « Erasmus+ », qu'est-ce que cela signifie pour vous ?**

Pour moi, le terme « Erasmus » symbolise le partage et l'ouverture. C'est d'abord la chance de partager, au-delà des frontières, des savoirs entre différents individus, qu'ils soient étudiants, universitaires, professionnels ou citoyens. C'est aussi l'ouverture de chacun à un univers qui n'est pas nécessairement le sien, à d'autres cultures, d'autres façons de penser et de s'exprimer, sur des thématiques du quotidien qui rassemblent les européens.

Retrouvez des informations sur les activités Jean Monnet sur les fiches dispositifs [ici](https://drv.uca.fr/ingenieriebr-de-projets/boite-a-outils/fiches-dispositifs).(https://drv.uca.fr/ingenieriebr-de-projets/boite-a-outils/fiches-dispositifs)

With the support of the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



Ce projet de Chaire Jean Monnet bénéficie du soutien du Programme Erasmus+ de l'Union Européenne.

Convention de subvention n°620667

## Site web du Centre Michel de l'Hospital

CMH(<http://cmh.uca.fr/>)



<https://drv.uca.fr/ingenieriebr-de-projets/projets-finances/retour-dexperiences/erasmus-days-2020-principe-du-proces-en-europe-ppe>(<https://drv.uca.fr/ingenieriebr-de-projets/projets-finances/retour-dexperiences/erasmus-days-2020-principe-du-proces-en-europe-ppe>)